

# Etréchy

## ensemble et solidaires

ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES

30 Grande rue, 91580 ETRECHY.

etrechy.ensol@free.fr

06-75-58-65-05

http://etrechy.ensol.free.fr/ /

Etréchy, le 21 septembre 2011.

Dans le cadre de l'article 3 du règlement intérieur de notre Conseil municipal voté le 30 mars 2009, j'ai l'honneur, au nom du groupe ETRECHY, ENSEMBLE ET SOLIDAIRES, de déposer ici les questions orales suivantes pour le Conseil municipal du 23 septembre.

Michel GLEYZE./.

-=O=-

### QUESTIONS AU CONSEIL DU 23/09/2011.

#### **1. Communication.**

Suite à une absence de réponse d'un élu à une Conseillère, un risque de non conformité par rapport à nos règlements d'urbanisme n'est toujours pas levé.

L'ignorance, au sens propre et figuré, dans laquelle est laissée cette Conseillère, est préjudiciable aux engagements des élus et aux responsabilités de la Commune.

Nous demandons qu'une réponse rapide soit donnée à toute question d'un Conseiller, d'autant plus si elle met en évidence un problème pour notre Commune.

Quelle solution proposez-vous pour sécuriser ce légitime fonctionnement ?

#### **2. Règlement de zone du parking de la gare.**

Etant en zone UE, le parking doit respecter 20% d'espaces verts et 1 arbre pour 200m<sup>2</sup> (des documents photographiques, illustrant la réalité d'associer arbres et voitures sans perdre de place, ont été fournis en exemple à la commission Travaux). Quelles sont les dispositions qui ont été prises pour respecter notre règlement ?

Comment est envisagé l'arborisation et le pourcentage d'espaces verts pour respecter le règlement de la zone UE correspondant au parking de la gare ?

#### **3. Club de tir.**

La création d'un 2<sup>e</sup> club de tir ne risque-t-elle pas de pénaliser le 1<sup>er</sup> en lui supprimant les commodités actuelles (accès, subventions...) ? La Mairie est-elle intervenue pour faciliter une médiation entre "loisir" et "compétition" ?

#### **4. Travaux avenue du Pont royal.**

Des travaux sont entamés avenue du Pont Royal par le Conseil général. Pouvez-vous nous informer sur leur objet (but, financement...), et nous indiquer s'ils sont réalisés en concertation avec les riverains et la Commune, notamment pour permettre aux premiers un parking complémentaire sans risque de verbalisation, et, pour notre collectivité, les manœuvres pour l'accès des véhicules à une éventuelle aire d'accueil des gens du voyage ? Et, sur ce dernier sujet, où en est-on de sa localisation et pouvez-vous nous informer de l'état de ce dossier ?